

## CONDUITE A TENIR EN CAS D'EXPOSITION AU SANG OU À DES LIQUIDES BIOLOGIQUES CONTENANT DU SANG

### 1 Réalisez les premiers soins sur place

En cas de piqûres, blessures, contact direct du liquide biologique sur peau lésée

- Ne pas faire saigner.
- Nettoyez immédiatement à l'eau et au savon puis rincer.
- Antiseptie avec Dakin®, ou Bétadine dermique®, au moins 5 minutes.

En cas de projection sur muqueuses et yeux

- Rincez abondamment à l'eau ou au sérum physiologique au moins 5 minutes.

### 2 Dans les 4 heures

Se rendre aux URGENCES de l'hôpital, pour :

- Évaluer le risque infectieux.
- Avoir un bilan sérologique initial.
- Mettre en place un traitement prophylactique (VIH) si nécessaire. (Doit débuter dans les 4h qui suivent l'accident et au plus tard dans les 48h).
- Obtenir le certificat médical initial.

### 3 Dans les 24 heures

Déclarez l'accident de travail à votre employeur, muni du certificat médical initial (délivré par les urgences).

### 4 Le plus tôt possible

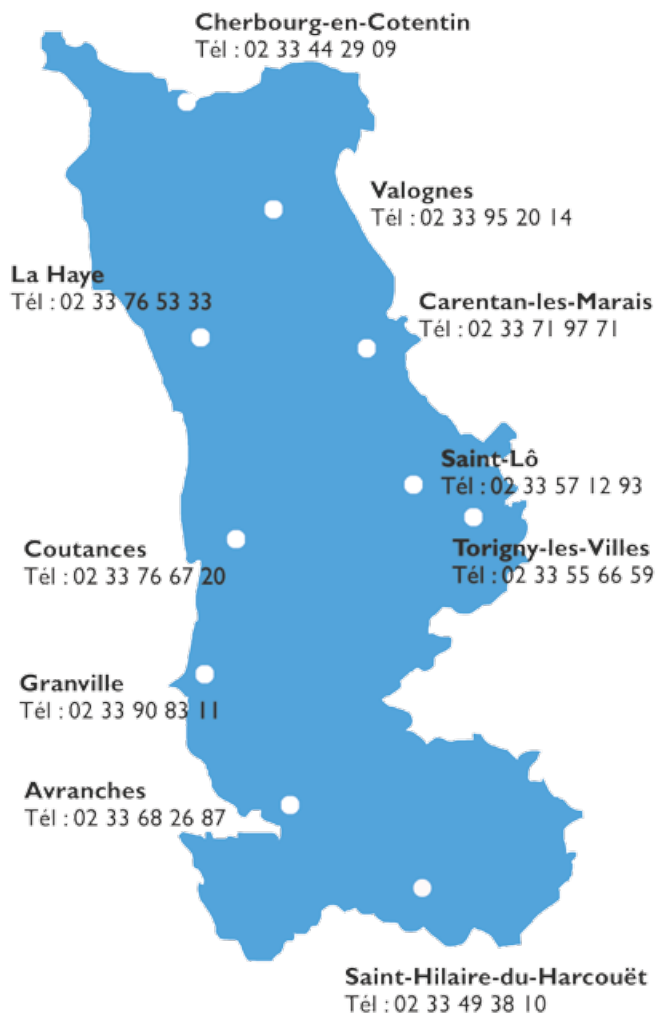
Contactez le médecin du travail :

- Qui assure le suivi sérologique.
- Qui analyse les circonstances de l'accident.

Docteur .....

Centre .....

10 centres  
à proximité de votre entreprise



© SISTM

Imprimé Par Nos Soins.

Service Interprofessionnel de Santé au Travail de la Manche

CS 43509 - 107, Rue Auguste Grandin - 50009 SAINT-LO Cedex  
Tél. : 02.33.57.12.93 - Fax : 02.33.57.40.97 - www.sistm50.com  
Email : communication@sistm50.com

## STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE



Service Interprofessionnel de Santé au Travail  
de la Manche | www.sistm50.com



## Prévention des maladies infectieuses

Avril 2017

## Comment éviter l'exposition à des agents infectieux ?



**Lavez-vous les mains régulièrement** et systématiquement après un change, une toilette, suite à des soins (mouchage, pansement ...) avant chaque repas...

Si vos mains ne sont ni souillées, ni mouillées, ni poudrées vous pouvez réaliser une friction avec une **solution hydro-alcoolique**.



**Portez des gants** chaque fois qu'il y a un risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, des muqueuses, une peau lésée, des déchets...



**Couvrez vos plaies** avec un pansement.



**Informez** le personnel (et les parents) dès qu'un cas de maladie transmissible est signalé.



**Respectez les procédures de nettoyage / désinfection** des jouets et surfaces souillés.



**En cas de projet de grossesse, prévenez votre médecin du travail.**

MALADIES	SOURCES DE CONTAMINATION	RISQUE POUR LE PERSONNEL	PRÉVENTION POUR LE PERSONNEL
<b>Coqueluche</b> (Bactérie)	Gouttelettes de salive	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Risque de développer la maladie.</li> <li>→ Risque de transmettre la maladie aux nouveaux nés (risque de gravité importante si le bébé a moins d'un an).</li> </ul>	Vaccination recommandée à l'âge adulte lors des rappel diphtérie/tétanos/polio à 25 ans, 45 ans, et 65 ans. Lors d'un cas de coqueluche dans la structure, contactez votre médecin du travail.
<b>Rubéole</b> (Virus)	Gouttelettes de salive essentiellement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Risque pour le fœtus si une femme enceinte contracte la maladie.</li> </ul>	<b>Vaccination * *</b>
<b>Rougeole</b> (Virus)	Gouttelettes de salive. Plus rarement contact avec des mains souillées ou des surfaces contaminées par des sécrétions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Risque de complications plus important à l'âge adulte (pneumonie, encéphalite...).</li> <li>→ Risque de transmettre la maladie aux nouveaux nés.</li> <li>→ Risque de formes graves pour les femme enceinte.</li> </ul>	<b>Vaccination * *</b>
<b>Oreillons</b> (Virus)	Gouttelettes de salive.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Risque de complications plus importante à l'âge adulte (surdit�, st�rilit�...).</li> <li>→ Augmentation de la fr�quence des avortements lors du 1<sup>er</sup> trimestre de grossesse.</li> </ul>	<b>Vaccination * *</b>
<b>Varicelle</b> (Virus)	Gouttelettes de salive. Contact avec les petites l�sions bulleuses.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Risque de complications chez la femme enceinte non immunis�e.</li> <li>→ Risque de transmettre la maladie aux nouveaux n�s.</li> </ul>	Consultez rapidement un m�decin si vous �tes enceinte, et que vous avez �t� en contact avec un sujet malade.  Vaccination recommand�e* pour les femmes en �ge de procr�er si d�sir de grossesse et pas d'ant�c�dent clinique de varicelle.
<b>Cytom�ga- lovirus</b> (Virus)	Contact avec les liquides biologiques (salive, urine, larme, sang).	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ En cas d'infection pendant la grossesse, risque de transmission au f�tus, d'avortement ou de s�quelles graves.</li> </ul>	Si vous �tes enceinte : Portez des gants avant tout contact avec les produits biologiques (urines, salives, larmes...). <b>Hygi�ne des mains</b> +++ notamment apr�s chaque change, toilette...(Savon doux ou si possible utilisation d'une solution hydro-alcoolique). �viter le partage des objets (cuill�re, jouets mis � la bouche...).
<b>H�patite A, B, C</b> (Virus)	Contact avec les liquides biologiques (salive, urine, selles, larme, sang).	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Risque de d�velopper la maladie.</li> </ul>	Vaccination H�patite A recommand�e. <b>Vaccination H�patite B obligatoire.</b> <b>Hygi�ne des mains.</b> Porter des gants lors de contact avec les liquides biologiques.
<b>Grippe</b> (Virus)	Gouttelettes de salive.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Risque de d�velopper la maladie.</li> </ul>	Vaccination recommand�e.

\* Une contraception efficace doit  tre prescrite avant la vaccination et se poursuivre 3 mois apr s chaque dose de vaccin.

\*\* Rougeole/Oreillon/Rub ole : Toute personne **n e avant 1980**, non vaccin e et sans ant c dents connus de rougeole devrait recevoir une dose de vaccin ROR, toute personne **n e apr s 1980** devrait avoir re u 2 doses de vaccin « ROR ». Si ce n'est pas votre cas, consultez un m decin.